

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Procès-verbal

Conseil Municipal
jeudi 28 mai 2026

Convocation :
21 mai 2026

Affichage :
21 mai 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 28 Mai à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni :
- légalement convoqué par Mme Poirier Linda, Maire,
- à la mairie, en salle de réunion
- sous la présidence de Mme Poirier Linda, Maire.

Présents :

Mme Anaïs Rousseau	Mme Laurence Dunand	Mme Linda Poirier
Mme Claire Pasquier	M Thomas Pattyn	
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec	
M. Philippe Legouet	Mme Marie-Claude Danet-Boulay	
M Guillaume Rozel	Mme Lily Delaplanche	
M Jérôme Renou	Mme Noémie Ragot	
M Anthony Bolival		

Absents excusés :

M. Emmanuel Filisetti

Secrétaire de séance : Laurence Dunand

Ordre du jour :

Approbation du PV du conseil municipal du 28 avril 2026

1. Voirie : autorisation de stationnement 3 rte du Mans
2. Voirie- plan d'entretien 2026-2028 et demandes subventions
3. Parc de jeux : choix des jeux et validation devis
4. Méz'Asso : nouveaux devis et choix couleur
5. Atelier : Décision modificative : achat de plateau
6. Remplacement agent communal
7. Chantier Méz'Ados / argent de poche
8. Création d'un conseil municipal jeune
9. Questions diverses

Approbation du PV de la séance précédente :

- Le procès-verbal du conseil municipal du 28 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Avant de commencer le conseil, Sylvaine Madelaine intervient pour exposer une problématique de manque de fréquentation les après-midis de 15h à 20h.

Quelques pistes sont évoquées : Privatisation du bar pour animations privées

Animations jeux (concours cartes) pour associations

Plats à emporter

Animations jeunes organisées par le CMJ

Atelier Cuisine pour les enfants

Coiffeur / manucure / vente directe / consultation ophtalmo à domicile

Il est évoqué de réaliser un questionnaire / appel à projet pour trouver des idées / pistes de fréquentation.

Marie-Line et Thomas se proposent de travailler sur le questionnaire pour consulter la population.

1. VOIRIE : autorisation de stationnement rte du Mans

À la suite de l'aménagement de la maison des associations et à l'absence de place de stationnement route du Mans, je vous propose de créer des places de parking sur la parcelle 000D336 appartenant à la commune.

Compte tenu que :

- la longueur de façade de la parcelle 000D336 est de 15 m
- selon la norme NF P91-100, la taille standard d'une place de parking « en bataille » (quand les véhicules sont alignés porte contre porte) est de 5 m de long par 2,30 m de et de 5 m de long par 3,30 m de large pour une place PMR.
- Selon Arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics. La largeur minimale du cheminement est de 1,40 mètre libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel. Cette largeur peut toutefois être réduite à 1,20 mètre en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créer de **3 places** de parking « **standard** » et de **1** place PMR et d'un cheminement piéton et autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches relatives au projet.

Contre : Abstention : Pour : 14

2. Voirie : plan d'entretien 2026-2028 et demande de subventions

2.1. Plan d'entretien voirie communale

Lors du précédent mandat, les élus avaient souhaité changer de stratégie pour l'entretien des routes ; au vu de l'état très dégradé de certaines voies communales. Il avait été décidé de supprimer le budget Pata pour consacrer l'intégralité du budget voirie à la réfection des routes.

L'expérience de ce précédent mandat nous a fait constater que cela ne suffisait pas. Il est nécessaire de conserver un budget Pata pour l'entretien des routes en parallèle du budget réfection afin de maintenir en état les voiries ne bénéficiant pas de travaux de réfection.

C'est dans cet esprit qu'un état des lieux de la voirie communale à effectuer avec l'ATESART. Nous avons ensuite sollicité des devis auprès de différents prestataires en tenant compte des prescriptions de l'ATESART.

Les devis vous sont présentés dans le tableau ci-dessous avec une proposition d'échelonnement des

travaux sous 3 ans :

COMPARATIF DEVIS PLAN ROUTES MEZIERES

CHIFFRAGE	ATESART		COLAS		HRC		EIFPAGE	quand
ROUTE BRAUDIERES ANNEE N		56 900 €		58 103 €		65 248 €	60 917 €	2026
ROUTE CHAPEAU		16 625 €		17 491 €		19 692 €	18 129 €	2026
REPA PATA	78 525 €	5 000 €	82 544 €	6 950 €	92 590 €	7 650 €	85 666 €	6 620 € 2026
ROUTE BRAUDIERES ANNEE N+1	176 730 €	29 625 €	173 441 €	35 460 €	183 282 €	36 768 €	165 635 €	32 333 € 2027
ROUTE REBILLARDIERES VARIANTE 1		85 600 €		80 887 €		85 006 €		77 428 € 2027
ROUTE REBILLARDIERES VARIANTE 2		56 505 €		50 144 €		53 858 €		49 254 €
REPA PATA		5 000 €		6 950 €		7 650 €		6 620 € 2027
ROUTE DE PRON		11 550 €		13 034 €		15 125 €		15 257 € 2028
REPA PATA	16 550 €	5 000 €	19 984 €	6 950 €	22 775 €	7 650 €	21 877 €	6 620 € 2028
REPA PATA		5 000 €		6 950 €		7 650 €		6 620 € 2029
TOTAL VARIANTE 1 (hors Pata)	200 300 €		204 975 €		221 839 €		204 064 €	
TOTAL VARIANTE 2 (hors pata)	171 205 €		174 232 €		190 691 €		175 890 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- valider les travaux de réfection et de PATA proposés,
- retenir le prestataire Eiffage pour les travaux Route des Braudières N et N+1 et route de Chapeau
- échelonner les travaux de voirie selon l'échelonnement proposé ci-dessus,
- autorise Mme le Maire à solliciter les subventions relatives à ces travaux,
- effectuer toutes les démarches relatives au projet.

Contre : Abstention : Pour : 14

2.2. Travaux route de Saint-Denis et route de Beaussé

À la suite du passage du réseau gaz sur la commune, les routes de Saint Denis et de Beaussé doivent être refaites.

La route de Saint-Denis devrait être refaite sur toute sa largeur sur la portion qui a été ouverte en son milieu.

Ces travaux doivent être prise en charge par GRDF mais aucun écrit n'a été reçu à ce jour.

Pour le chemin de Beaussé, l'état de la route étant très dégradé avant les travaux, une partie des frais de remise en état restent à la charge de la commune.

	surface	prix HT	remarque
cana ouest	408	11 991,00 €	décassement de 20 cm + terrassement d'une nouvelle épaisseur de 20 cm + pose d'un enduit monocouche
latp	408	8 316,00 €	reprofilage + pose d'un enduit bicouche

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider le devis du prestataire Cana ouest sous réserve que la réfection de la route de saint Denis soit intégralement prise en charge par GRDF.

Contre : Abstention : Pour : 14

3. Parc de jeux : choix et validation de devis

À la suite du CM du 09-09-2025, une consultation pour l'aménagement d'une aire de jeux a été lancée.

Compte tenu des aménagements déjà en place sur le territoire, les chiffrages ont été orientés de la manière suivante :

- Double tyrolienne : peu présente sur le territoire et très apprécié des enfants / jeunes
- Aire de jeux multi activité toboggan / escalade : toujours très appréciée des plus jeunes
- Double Balançoire : classique toujours apprécié
- Cabane pour les plus petits

Les chiffrages suivants ont été reçus :

A ces jeux devront s'ajouter des travaux de :

- Terrassement / installation estimés à 5000€
- Clôture estimée à 18€ du m linéaire (estimé à 2500€ pour le parc)
- Portillons (estimés à 240€ / portillon)
- Validation sécurité : devis à demander après choix des équipements

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Valider le choix des jeux Double tyrolienne + Aire de jeux multi activité + double Balançoire pour le parc de loisir
- D'autoriser madame le maire à valider le devis du prestataire Prozon
- D'autoriser Mme le maire à effectuer les démarches pour les travaux de terrassement
- D'autoriser Mme le maire à effectuer les démarches pour l'installation d'une clôture en lisse horizontales + 2 portails.
- Autoriser Mme le Maire à solliciter les subventions relatives à ces travaux,
- Effectuer toutes les démarches relatives au projet.

Contre : Abstention : Pour : 14

4. Méz'Asso : nouveaux devis et choix couleur

4.1. Cuisine

Suite à la demande de devis complémentaires, deux chiffrages ont été réalisés sur la base des mêmes équipements.

Un chiffrage grande distribution bricolage et un chiffrage artisan local.

ci-dessous le tableau de synthèse :

<u>Fournisseur</u>	<u>Meubles</u>	<u>livraison</u>	<u>pose</u>	<u>TOTAL HT</u>	<u>commentaire</u>
Ixina	1 773 €	283 €		2056	caissons pré-montés et robustes
castorama	1 546 €			1546	caissons <u>non montés</u> de marque goodhome manquera certainement des éléments a ajouter
grassin - Bouvet	3 288 €	950 €		4238	fabrication sur mesure par artisan local robuste + SAV

A Noter que si l'option pose n'est pas retenue, il faudra compter le temps passer par l'agent communal au montage de la cuisine (taux horaire chargé = 21€ / H)

En compléments, le coût de l'électroménager est estimé comme suit :

- Four encastrable pyrolyse simple = 350 €
- Four microonde simple = 50€
- Plaque induction = 300€
- Lave-vaisselle pose libre 14 couverts = 400€
- Frigo pose libre = 500€

Soit un budget électroménager estimé à 1600€ TTC.

Il est proposé d'attendre la pose de la cuisine pour commander l'électroménager.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider le devis du prestataire IXINA.

Contre : Abstention : Pour : 14

4.2. Plancher bois

À la suite du démontage du torchis, il a été décidé de poser un plancher en bois naturel rainuré-langueté sur les solives de l'étage.

Deux prestataires ont été consultés et les retours de chiffrages sont les suivants :

	bardage douglas naturel en €/HT	surface	TOTAL HT
AG Consulting	12 €	86	1 032 €
Gedimat	27,74 €	86	2 386 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider le devis du prestataire AG Consulting.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

4.3. Carrelage

Suite au derniers conseil municipal, une mise à jour de devis a été demandé, les retours sont les suivants :

	produit	prix HT	unité	qté	Total	TOTAL
Gedimat	carrelage	15,75 €	m ²	128,79	2 028,44 €	2 668 €
	pleinte	9,75 €	pc	75		
	colle	22,49 €	pc	26	584,74 €	
	joint	13,63 €	pc	4	54,52 €	
maillard	carrelage	18,90 €	m ²	129,72	2 451,71 €	3 082 €
	pleinte	4,73 €	pc	114		
	colle	14,20 €	pc	31	440,20 €	
	joint	17,27 €	pc	11	189,97 €	

La pose a été chiffrée par un artisan de la commune, FD Carrelage qui a chiffré pour la totalité du bâtiment mais qui accepte d'être aidé par l'agent communal et d'ajuster son devis en fonction du travail réalisé par l'agent.

Le tarif proposé par l'artisan est à 30€ / m² posé + 35€/H pour la réalisation de la douche à l'italienne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider le devis du fournisseur Gedimat et du prestataire FD carrelage.

Anais ne prend pas part au vote :

Contre : Abstention : Pour : 13

4.4. Choix couleurs

Les menuiseries ont été livrées prépeintes et nécessitent une couche de finition pour les protéger.

COULEURS DE PEINTURE DES MENUISERIES



1. BLANC CASSÉ (RAL 9010)



2. GRIS PIERRE (RAL 7030)



3. VERT SAUGE (RAL 6021)



4. BLEU GRIS (RAL 5024)



5. GRIS ANTHRACITE (RAL 7016)



6. ROUGE BASQUE (RAL 3004)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider la couleur vert sauge.

Contre : Abstention : Pour : 14

5. Atelier : décision modificative du budget achat de plateau :

Sur l'opération atelier, il n'a pas été prévu de crédit au compte d'investissement 2157 matériel et outillage technique, afin de régler l'achat d'un plateau validé en conseil municipal au mois d'octobre 2025- Délibération 4 il est proposé au conseil municipal :

Opération 11= atelier communal

DI compte 231 – 1739 €

DI compte 2157 + 1739 €

Contre : Abstention : Pour : 14

6. Remplacement agent communal

Afin de pallier l'absence de l'agent communal, nous avons rencontré un candidat qui rassemble les qualités nécessaires au poste d'agent communal.

Son Cv vous est présenté et ses compétences détaillées.

Il termine l'emploi qu'il occupe actuellement le 30/05/2026 et pourrait commencer dès le 01/06/2026.

Il est proposé d'embaucher le candidat pour un CDD de 6 mois. + astreinte exploitation poste

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider l'embauche du candidat présenté.

Contre : Abstention : 1 Pour : 13

7. Chantier Méz'ados / argent de poche

Lors de la commission jeunesse qui a eu lieu le 19/05/2026, il a été décidé de reconduire les chantiers argent de poche Méz'ados.

À la suite d'échange avec la 4CPS, Il est possible de profiter du dispositif argent de poche pour Méz'ados sous conditions de communiquer sur le dispositif argent de poche.

Il est également possible de flécher les jeunes de notre commune pour les chantiers locaux sous certaines conditions.

Les actions proposées sont les suivantes :

- Désherbage
- Fabrication poubelles / bancs en palettes / boite à livre / transat
- Peinture buvettes + Rénovation intérieure
- Entretien chemins

Quand : un atelier en juillet + un en août

Formalisme : signature d'un contrat d'engagement avec respect de horaires, attitude et implication.

Age : enfants nés de 2012 à 2009

L'organisation du chantier sera menée par la commission Jeunesse.

Dates proposées : 6-10 juillet et 24-28 Aout

Recruter les encadrants

Nombre d'enfants : 8

Ajouter cette information à la news letter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de renouveler l'opération Méz'ados et argent de poche comme décrit ci-dessus

Contre : Abstention : Pour : 14

8. Création d'un conseil municipal jeune

Lors de la commission jeunesse qui a eu lieu le 19/05/2026, il a été discuté de la création d'un conseil municipal jeune selon les modalités suivantes :

Objectifs

Le Conseil Municipal des Jeunes permet :

- d'impliquer les jeunes dans la vie de la commune ;
- de développer la citoyenneté et le sens des responsabilités ;
- de faire émerger des projets utiles pour le village ;
- de créer un lien entre générations.

Public concerné

- Jeunes de la commune de 2016 à 2010.
- Groupe de 6 à 10 jeunes maximums

Fonctionnement proposé

- Mandat de 2 ans.
- Réunion tous les 2 mois en mairie.
- Accompagnement par un élu référent
- Participation ponctuelle au conseil municipal adulte pour présenter les projets.

Mode de désignation

Appel au volontariat par :

- Rencontre à l'école CM2
- Communication pendant Méz'ados
- Demander à nos jeunes de lancer l'appel ?
- Communication lors de la fête des Méziérois avec un pot des ados proposé aux jeunes à 18h00
- **Préparer Flyer**

Missions possibles

Le CMJ peut travailler sur :

- l'amélioration des espaces publics ;
- les animations du village ;
- des actions écologiques ;
- des projets intergénérationnels ;
- la sécurité aux abords de l'école ;
- des événements sportifs ou culturels.

Exemples de projets réalisables

- installation d'une boîte à livres ;
- organisation d'une journée citoyenne ;
- création d'un parcours nature ;
- décoration du village pour les fêtes ;
- nettoyage participatif de la commune ;
- création d'un espace jeunes.

Budget

Budget annuel : 500 à 2 000 € selon les projets.

Possibilité de demander des aides départementales, régionales, CAF/MSA ou autres partenaires.

La commission jeunesse aura la charge de l'organisation du CMJ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de

Contre : Abstention : Pour : 14

9. Questions diverses

. Élections sénatoriales : Rdv à fixer pour le 5 juin à 19h00

. Dégradation sur la commune : campagne d'affichage à mettre en place

. Comice agricole : réunion d'information prévue le 19/06/2026, pot offert par la commune

. Charte graphique panneaux de signalisation : choix proposition 1 ou 2

Préférence proposition 1

. Achat 2 ou 3 grands frigos pour buvette

Fin du conseil à 23h15

La président de séance : Linda Poirier

Le secrétaire de séance :